

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Swissport Maroc SA » de la société « Swiftair Maroc SARL ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « Swissport Maroc SA » ;
- **La cible :** « Swiftair Maroc SARL ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché des services au sol (Ground handling).

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 juin 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration consistant en la prise du contrôle exclusif par la société « Swissport Maroc SA » de la société « Swiftair Maroc SARL », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Swissport Maroc SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est Lotissement 9, Mandarona 300, 3^{ème} étage, Hay Sidi Marouf 1, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 261515. « Swissport Maroc SA » intervient en tant qu'opérateur global dans les services au sol (Ground handling) dont l'activité est principalement orientée vers l'assistance passagers, l'assistance piste, l'assistance en escale et les services aéroportuaires généraux.

« Swiftair Maroc SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, dont le siège social est sis Zone Fret, Local N°24, aéroport Med V BP 99 Nouaceur Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 125361. « Swiftair Maroc SARL » exerce principalement dans les activités de services au sol (Ground handling), en particulier les services d'assistance pour l'aviation cargo (Cargo handling), incluant l'assistance fret et courrier, les contrôles de sûreté, la supervision des opérations de services pistes (Ramp handling) et les activités de transitaire (formalités douanières et coordination des expéditions).

Fait à Rabat, le 04 juin 2026